

CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE MIL MONTRÉAL
À OUTREMONT

14 OCTOBRE 2021

OPINION ÉCRITE DE ALEXANDRE LUSSIER



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR, ALEXANDRE LUSSIER

Je réside à Outremont avec ma famille depuis 2012, dans le quartier maintenant désigné comme MIL Montréal. Nous habitons avenue Champagneur, dans le premier bâtiment construit en vertu du règlement de la ville de Montréal pour le MIL Montréal, 06-069. J'ai également présenté une opinion écrite dans le cadre de la consultation sur le stationnement et la circulation à Outremont en février 2020.

IMPLANTATION DE L'ÉCOLE

Le projet de développement du campus MIL a transformé une friche industrielle en campus universitaire, places publiques, immeubles résidentiels, etc.

Dans le processus, les citoyens ont perdu le parc Pierre-Elliott Trudeau et les jardins communautaires ont été relocalisés de façon temporaire. Une lisière d'arbres de plus de 400 arbres a aussi été entièrement coupée, le long de l'ancienne voie ferroviaire, pour faire place au développement. Le parc canin Mali est également en péril avec la réfection éventuelle du viaduc Rockland ou le réaménagement de cette traverse ferroviaire.

On apprend également dans les réponses aux questions que l'arrondissement d'Outremont est dans les derniers rangs (11^e sur 15 arrondissements), quant au ratio d'espace de parc par citoyen, si l'on exclut le Mont-Royal et les nouveaux espaces du MIL, qui relèvent de la ville-centre.

L'aménagement du parc Irma-Levasseur « agrandi » (P-3), ne comble pas entièrement la perte de ces espaces verts. Le quartier MIL Montréal aura une importante densification, alors que la superficie des nouveaux espaces de parc ne semblent pas refléter une hausse du ratio parc/habitant. De plus, la place publique Alice-Girard, qui a été aménagée à cet endroit, est très minéralisée. Ainsi, bien que les citoyens soient favorables à la construction d'une nouvelle école, le projet ne reçoit pas un assentiment généralisé.

Les échos reçus de citoyens au sujet de l'école reflètent que la venue de celle-ci est bienvenue, mais que les citoyens s'inquiètent de la perte d'usage d'une partie d'un parc municipal. Une partie de ce parc verra son usage être mutualisé entre l'école et la Ville. Il servira de cour de récréation lors des heures de classe et sera alloué à l'usage municipal en soirée et hors des jours de classe.

Je suis présentement sceptique quant à cette mutualisation. Bien que certaines cours d'école de l'arrondissement soient déjà indiquées comme étant accessibles aux citoyens, la réalité est toute autre. Ces cours sont clôturées et fermées en dehors des heures d'école.

À titre d'exemple de partage efficace entre services scolaires et citoyens, je joins une photo d'image prise à l'école St-Marc, dans le quartier Rosemont, qui montre un tel partage d'usage. Cette cour d'école, nouvellement inaugurée, est montrée sur la première page de ce document :



On remarque néanmoins qu'il n'y a pas encore d'entente entre la Ville et le Centre de services scolaires quant à cette mutualisation pour la nouvelle école. La Ville de Montréal a accepté quelques projets de développement au cours des dernières années sans en prendre les garanties préalables, par exemple dans le projet du Children's Hospital où des logements sociaux devaient être inclus mais ne se sont pas concrétisés. Une école était également requise dans ce quartier mais ne s'est jamais concrétisée. Cela donne l'impression que le projet est présenté ici sans être concret et que cette entente ou à tout le moins une entente de principe, aurait dû être conclue avant de présenter le projet aux citoyens.

De plus, le projet d'aménagement de la Cour d'école et du parc Irma-Levasseur ne sont pas encore définis, pour permettre aux citoyens de se faire une idée de ce qui restera comme espace vert dans ce parc Irma-Levasseur.

CIRCULATION SUR THÉRÈSE-LAVOIE-ROUX (TLR) ET CHAMPAGNEUR

Pour répondre au besoin de débarcadère d'autobus sur l'Avenue Dollard, la consultation nous a révélé que Champagneur allait demeurer la seule Avenue du secteur permettant la circulation en direction sud. Alors qu'on attendait l'ouverture de Dollard, direction sud, pour répartir le trafic, on apprend que Dollard sera également ouvert en direction nord seulement pour permettre aux autobus de faire débarquer les enfants sur le trottoir.

Le trafic n'ira qu'en s'accroissant dans notre voisinage de Champagneur.

Comme j'habite sur l'Avenue Champagneur, je marche, pédale et conduit ma voiture fréquemment à l'intersection de TLR et Champagneur. Je considère cette intersection comme très dangereuse pour les piétons et les cyclistes.

Le trafic est important à cet endroit aux heures de pointe. Les voitures qui remontent la pente du viaduc en direction ouest y roulent à vive allure alors que les conducteurs n'ont qu'une vision limitée. Les panneaux donnant la vitesse sont utiles mais insuffisants. Aucun conducteur ne respecte la limite de vitesse de 30 km/h. Des pointes à 50 et 60 km/h sont courantes. Le passage pour piétons Champagneur/TLR est donc hasardeux. Les vélos qui circulent en direction est sont également à risque de se faire frapper par les voitures qui sortent ou entrent sur Champagneur. La peinture rajoutée au sol récemment ne diminue pas le risque.

On apprend dans le cadre de la consultation qu'il n'y a pas eu davantage d'études de circulation dans le quartier depuis 2017, alors que de l'ouverture de TLR sur Parc a eu un grand impact. De telles études devraient être faites, mais d'ici-là, une sécurisation de cette intersection est urgente, par exemple en y installant un feu de circulation.

Ce problème de sécurité ne se résorbera pas avec la venue d'une école, qui est une destination en voiture pour bien des parents qui habitent dans un autre quartier. Bien que la marche vers l'école soit souhaitable, nombreux sont les parents qui reconduisent leurs enfants en voiture.

L'aménagement d'un stationnement et d'un débarcadère souterrain, comme je le propose, permettra de conserver l'Avenue Dollard en direction sud, de même que de sécuriser les débarcadères d'autobus et de voiture.

Cela permettra aussi de maximiser la couverture végétale du parc Irma-Levasseur, et ainsi répondre aux multiples besoins des citoyens, qui attendent l'aménagement de ce grand parc depuis une dizaine d'années.

Je vous remercie.